

N°	2	9	0
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

OBJET :	<p>L'an deux mil douze</p> <p>Le vendredi 27 janvier à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.</p> <p>- Fermeture du poste d'ingénieur territorial (directeur de l'Institution), - Ouverture du poste d'ingénieur principal (directeur de l'Institution)</p> <p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DECORDE, M. DAVERGNE, M. MAQUET, M. SENEAL.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. PATIN (pouvoir à M. AUBRY).</p> <p><b><u>- Fermeture d'un poste d'ingénieur territorial (fonction de directeur) et ouverture du poste d'ingénieur principal (fonction de directeur de l'Institution) à temps complet</u></b></p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p>Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 34,</p>
29 décembre 2011	<p>Mme la Présidente précise aux membres du Conseil que M. BILLARD, directeur de l'EPTB Bresle, peut, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2012, bénéficier d'un avancement de grade eu égard à son ancienneté et après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire sur la proposition faite au tableau d'avancement de grade (décembre 2011).</p>
NOMBRE DE DELEGUES :	<p>Elle propose de créer un poste à temps complet d'ingénieur principal d'une durée hebdomadaire de travail égal à 35h à compter du 1<sup>er</sup> mai 2012 pour assurer les missions de directeur de l'établissement.</p>
En exercice	15
Présents	8
Votants	9
	<p><i>Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide :</i></p> <p><i>- de la fermeture, au 30 avril 2012 inclus, du poste d'ingénieur territorial chargé de la direction de la structure et,</i></p> <p><i>- de la création, au 1<sup>er</sup> mai 2012, du poste d'ingénieur territorial principal sur ces mêmes missions de directeur de l'Institution. Ce poste d'ingénieur principal (grade des ingénieurs territoriaux) sera un poste à temps complet pour une durée hebdomadaire de travail de 35 heures.</i></p> <p><i>La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 64 du budget primitif 2012.</i></p>

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat :  
Acte exécutoire le :  
la Présidente de l'Institution  
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie-Françoise GAOUYER**